

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LE CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC ET CLASSE AFFAIRES CANADA-FRANCE ANNONCENT UN PARTENARIAT DE COLLABORATION

Montréal, le 30 avril 2019 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) annonce la signature d'un partenariat de collaboration avec Classe Affaires Canada-France. Cette annonce est un pas supplémentaire dans notre désir commun de joindre nos efforts pour sensibiliser, former et soutenir les clients de Classe Affaires au Québec concernés par la reprise d'entreprise dans toutes les régions de la province.

Ensemble, nos deux organisations unissent leurs efforts et mettent leur expertise professionnelle respective au service des clients de Classe Affaires afin de les attirer vers le transfert et les soutenir dans leur démarche pour reprendre le flambeau et de contribuer à la pérennité de nos entreprises créatrices d'emplois.

« Cette entente que nous venons de signer permettra de mettre en valeur le repreneuriat auprès des entrepreneurs étrangers qui choisissent de s'établir en permanence au Québec pour faire des affaires. Il est important pour le CTEQ de maximiser les efforts afin de faire en sorte que le Québec attire et retienne les futurs repreneurs étrangers qui souhaitent acheter une entreprise au Québec et y maintenir les emplois. » affirme Vincent Lecorne, président-directeur général du Centre de transfert d'entreprise du Québec.

« Nous sommes ravis et fiers de nous associer au CTEQ. Nous pensons que pour nos nouveaux arrivants entrepreneurs, investisseurs, il est crucial d'avoir accès à un organisme de confiance qui donne accès aux bonnes informations. En outre, grâce à cette collaboration, nos deux organisations répondront à une meilleure qualification de l'offre et de la demande et ce, pour le bien de nos entreprises québécoises. », a poursuivi M. Xavier Chambon, fondateur et président de Classe Affaires Canada-France.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

À propos de Classe Affaires

Classe Affaires conseille et accompagne les entrepreneurs étrangers au Québec, favorise le développement économique de leurs entreprises, permet de mieux appréhender les marchés, d'éviter les pièges, de gagner du temps et de minimiser les risques liés à une installation à l'étranger. Il offre notamment comme services :

- L'exploration et l'intégration sur mesure dans le monde des affaires locale
- L'accompagnement dans les projets d'affaires
- L'installation de la famille (relocalisation personnelle)

-30-

Pour plus d'informations

Anne Capitaine | Directrice, communication et affaires corporatives

Centre de transfert d'entreprise du Québec

1 844 200-2837 poste 718

anne.capitaine@ctequebec.com